

Newsletter Réseau français Villes-Santé

AVRIL 2024

À LA UNE

PUBLICATION DE DEUX POINTS VILLES-SANTÉ.

Le Réseau français Villes-Santé a actualisé deux Points Villes-Santé : « **Le frelon asiatique à pattes jaunes** » et « **Ambroisie : un enjeu de santé publique pour les collectivités** », initialement publiés en 2017. Ces derniers témoignent de la manière dont les villes et les intercommunalités gèrent ces espèces nuisibles pour la santé, l'environnement et/ou la biodiversité (signalement, élimination, etc.). Ces nouvelles versions font suite aux témoignages de différentes Villes-Santé, et rappellent ainsi que les villes et les intercommunalités sont un échelon incontournable pour agir en faveur de la santé et de l'environnement

Pour accéder aux Point Villes-Santé, [cliquez ici](#).



SAVE THE DATE.

LE GT PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ORGANISE UNE JOURNÉE DE TRAVAIL « ALIMENTATION, SANTÉ, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS » EN PRÉSENTIEL, LE 18 JUIN.

Depuis 2020, le Réseau français Villes-Santé, la Ville de Paris et la Ville de Strasbourg co-portent un groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens.

Le mardi 18 juin, le GT se réunira à la Mairie du 14^e arrondissement de Paris (présentiel uniquement). Cette journée de travail en présentiel portera spécifiquement sur **les enjeux et actions liant alimentation et réduction des expositions aux perturbateurs endocriniens**, et plus généralement au risque chimique. La journée visera à échanger sur les retours d'expériences et questionnements des villes et intercommunalités, majoritairement sous format **d'ateliers de travail** : marchés publics, leviers des cantines scolaires, changements de comportements pour aller vers une alimentation saine et durable (convergence des messages de santé publique et environnementale), liens avec le monde agricole, etc.



Nous espérons pouvoir vous compter parmi nous lors de cet événement. À noter qu'en tant que Ville-Santé, l'inscription au GT est toujours possible.

✿ APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR INTÉGRER UN NOUVEAU GROUPE-ACTION DU RFVS AUTOUR DE LA DISTRIBUTION DE PANIERS DE FRUITS ET LÉGUMES > DEADLINE INSCRIPTION : 05 JUIN.

En 2022, un groupe de travail « Alimentation saine et activité physique » a été porté par le Réseau français Villes-Santé ; en 2023, la production d'un recueil d'actions et d'un ouvrage a clôturé les travaux sur cette thématique en 2023.

L'engagement récent du Réseau au sein du projet européen JA PreventNCD va permettre de poursuivre les réflexions sur le sujet de l'alimentation saine et de l'enrichir par **l'expérimentation d'une initiative pilote**. Cette dernière, qui sera déployée dans les villes et EPCI, consistera en **la distribution de paniers de fruits et légumes**, et sera accompagnée d'actions de promotion de la santé (activité physique et sportive, promotion de la santé-environnement).

Un nouveau « **groupe-action** » va donc être créé prochainement. Contrairement aux GT habituels du Réseau, le nombre de participants au groupe-action sera limité, et inclura : **1.** des villes et EPCI souhaitant partager leur expérience de distribution de paniers (« villes-témoins ») ; **2.** des villes et EPCI souhaitant expérimenter sa mise en œuvre en 2024-2025 (« villes-pilotes »). Porté par le RfVS, ce groupe-action vise à apporter un soutien de proximité aux villes et EPCI qui souhaitent expérimenter cette initiative. Seront mis en place **un accompagnement dans la mise en œuvre de l'action et une méthodologie de transfert d'expérience des « villes-témoins » aux « villes-pilotes »**.



En tant que Ville-Santé, vous avez jusqu'au 05 juin, pour manifester votre intérêt à rejoindre le **groupe-action** en tant que « ville-témoin » ou « ville-pilote ». Le nombre de « villes-pilotes » étant limité, les Villes-Santé qui souhaiteraient participer aux échanges, pourront le faire sous un format qu'il reste encore à définir.

✿ RESSOURCES « ANNUAL BUSINESS MEETING AND TECHNICAL CONFERENCE ».



Du 21 au 23 novembre 2023, le Réseau français Villes-Santé était présent à la conférence annuelle du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS, organisée à Utrecht. Afin de partager les réflexions et les travaux issus de cette rencontre, le Bureau européen des Villes-Santé de l'OMS a mis en ligne et à disposition de tous : **le rapport de la conférence et la déclaration politique**.

Le rapport donne un aperçu complet des échanges et discussions qui ont eu lieu lors de la réunion de travail annuelle et de la conférence technique des Villes-Santé européennes, qui s'est tenu à Utrecht fin 2023 (séance d'ouverture, séances plénières, tables rondes, ateliers, présentations des communications). Les sujets abordés sont ceux du changement climatique, des inégalités de santé, de l'économie du bien-être et de l'engagement des jeunes. Le rapport comprend également 12 recommandations pratiques issues de la déclaration politique adoptée par le Réseau européen des Villes-Santé sur la promotion de la santé dans l'économie du bien-être.

La déclaration politique a donc été élaborée en consultation avec les villes membres et le Bureau européen de l'OMS en charge de la thématique « *santé et développement* ». Elle met en avant l'engagement en faveur du projet pilote « *health and wellbeing economy* », qui a pour mission de réunir des compétences afin de soutenir l'action des villes.

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#).

EN CE MOMENT AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

BIENVENUE À ALEXANDRA BASTIN.

Début mai, le secrétariat a accueilli **Alexandra Bastin**, chargée de projet alimentation saine. Dans le cadre du projet JA PreventNCD, elle travaillera en étroite collaboration avec Martina Serra (chargée du projet européen JA PreventNCD), sur le volet « Alimentation saine ». Alexandra Bastin a pour mission l'animation du groupe-action et l'accompagnement des Villes-Santé (« villes-témoins » et « villes-pilotes ») autour de l'action de distribution de paniers de fruits et légumes.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe !

AJOUT D'UNE SOUS-RUBRIQUE « PROJET EUROPÉEN » SUR LE SITE INTERNET ET DANS L'ESPACE RÉSERVÉ.

Afin de visibiliser les actions menées par le Réseau français Villes-Santé dans le cadre du projet européen JA PreventNCD, **une sous-rubrique a été ajoutée sur le site internet** : vous y retrouverez les informations générales du projet et les axes thématiques sur lesquels le RfVS est engagé. Pour les Villes-Santé, **une rubrique a été dans l'espace réservé** : vous y retrouverez les informations pratiques des différents groupes-actions (compte-rendus, synthèses, photos, ressources documentaires, etc.).

Pour consulter le site internet, [cliquez ici](#).

LE GROUPE DE TRAVAIL « SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ » S'EST RÉUNI LE 14 MARS ET LE 04 AVRIL.

En mars et avril 2024, se sont tenues 2 réunions du GT « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité », en visio. Le temps d'échange de mars était consacré à **la santé des étudiants** ; sujet introduit par les présentations de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes), de l'AVUF (Association des Villes Universitaires de France) et de la Ville de Montpellier sur le guide « Prendre soin de la santé de nos étudiants ». En troisième partie de réunion, la Ville de Montpellier a également présenté son Unité mobile de prévention Santé (MAP). À travers ces présentations et échanges, les participants ont pu échanger sur les sujets liés à la santé des étudiants (santé mentale, précarité, etc.), sur les dispositifs et organisations mobilisés et mobilisables, ainsi que sur les liens partenariaux à créer et dynamiser.

RÉUNION DU RÉSEAU RÉGIONAL ARC ALPIN.



La Ville de Valence a organisé et accueilli **une réunion du réseau régional Arc Alpin, le 11 avril dernier**. 21 participants issus de Villes-Santé et du secrétariat du Réseau français Villes-Santé ont pu échanger sur de multiples sujets : mise en œuvre des espaces sans tabac, gestion et déploiement des contrats locaux de santé (CLS), programme « Ma ville se ligue », actualités thématiques sur les perturbateurs endocriniens et la surveillance de la qualité de l'air intérieur. Nous remercions chaleureusement l'équipe valentinoise pour sa mobilisation et son accueil dans la convivialité ! **Le compte-rendu de la réunion ainsi que les présentations** des Villes de Grenoble, Lyon et Valence **sont disponibles en ligne sur l'espace réservé**.

La réunion du mois d'avril s'est quant à elle concentrée sur la thématique de **la parentalité** et plus précisément sur **le concept des 1 000 premiers jours**. Les Villes-Santé ont pu assister à une présentation du concept des 1 000 premiers jours avec le Dr. Thierry Cardoso, responsable de l'Unité Interactions précoces - 1 000 premiers jours à Santé publique France, et avec la présentation de la « Maison des bébés » de la Ville de Metz. Ces deux présentations complémentaires ont permis de rappeler des notions importantes liées à la santé des plus petits et de leurs parents (lien d'attachement, besoin de sécurité, accueil des parents, coordination des lieux ressources des territoires etc.). Le secrétariat remercie les intervenants et le partage de leur connaissance et expérience.

✿ LE 25 AVRIL, A EU LIEU LA PREMIÈRE RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « ESPACES SANS TABAC ».

Le groupe de travail « Espaces sans tabac » s'inscrit dans le cadre d'un **partenariat renouvelé** entre le RfVS et la **Ligue nationale contre le cancer (LNCC)**, entre 2024 et 2025, sur le projet « Dénormer le tabac en déployant les espaces sans tabac (EST) ».

Cette première réunion du GT a débuté par un rappel des éléments fondamentaux liés aux EST (chiffre, définition, réglementation, état des lieux). Cette partie a été présentée par la LNCC, et suivie de la présentation, par le RfVS, du nouveau groupe de travail « Espaces sans tabac ». Dans un second temps, deux Villes-Santé (Roanne et Nice) et de deux comités départementaux de la Ligue contre le cancer (Loire et des Alpes-Maritimes) ont partagé leur expérience sur la mise en place des EST sur leurs territoires : les leviers et les freins rencontrés, les perspectives ou poursuites d'actions envisagées etc.

Ce temps d'échange qui a rassemblé **une trentaine de participants** a été l'occasion d'aborder les attentes et besoins des Villes-Santé sur le déploiement des espaces sans tabac : modalités pratiques (périmètre, aspect réglementaire, etc.) ; déploiement aux abords des sites sportifs, évaluation etc. Le compte-rendu et les présentations des intervenants sont accessibles sur l'espace réservé du site internet.



LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

28 mai - 14h/18h	Assemblée générale du RfVS Réservé aux Villes-Santé (en présentiel, à Bordeaux)
28 mai - 18h/19h	Conseil d'administration renouvelé du RfVS Réservé aux membres du CA renouvelé (en présentiel, à Bordeaux)
06 juin - 14h/15h30	GT « Surveillance de la qualité de l'air intérieur » (en visio)
18 juin - 09h30/16h30	Journée de travail « Alimentation, santé, perturbateurs endocriniens » du GT « Perturbateurs endocriniens » Ouvert à tous les membres du RfVS (en présentiel, à Paris)
20 juin - 14h/15h30	GT « Santé des enfants, santé des jeunes et parentalité » Thématique : Épuisement parental : comment le prévenir, comment l'accompagner ?
04 juillet - 15h15/16h45	Conseil d'administration du RfVS Réservée aux membres du conseil d'administration (en visio)

LES « VILLE-À-VILLES » EN COURS

- › **Problématiques dispositif ASALÉE** › Ville de Rennes.
- › **Collecte des DASRI** › Ville de Toulouse.
- › **Projet de direction** › Ville d'Angers.
- › **Lutte contre le moustique tigre** › Ville de Limoges et Ville d'Aix-en-Provence.

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Réunion hybride du groupe connexe SSO et inauguration de la Maison Sport-Santé de Strasbourg.

Le vendredi 12 avril, le secrétariat du RfVS a participé à la 17ème réunion du groupe connexe « Sport-Santé sur Ordonnance », piloté par la Ville de Strasbourg. Cette réunion s'est tenue en amont de l'inauguration de la Maison Sport-Santé de Strasbourg l'après-midi, en présence de Madame la Maire Jeanne Barseghian et du Docteur Alexandre Feltz, médecin du sport et élu à la santé. Le lendemain, il a eu lieu l'évènement « Pour une France en Forme » ; évènement organisé au sein de plusieurs régions françaises dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce 17ème groupe connexe a été l'occasion de rappeler l'importance de maintenir le travail de plaidoyer pour l'octroi de crédits au Sport-Santé sur Ordonnance dans le PLFSS. Parallèlement, l'investissement des collectivités a été souligné, comme en témoigne l'ensemble des actions et initiatives citées par les villes présentes. À cette occasion, le RfVS a rappelé l'organisation du colloque « Activités physiques et sportives dans l'espace public : accessibilité, équité et santé », le jeudi 29 mai 2024 à Bordeaux. Ce colloque étant proposé dans le cadre des rencontres nationales du RfVS.

COPIL « Espaces sans tabac ». Dans le cadre du partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer (LNCC) et le RfVS sur le projet « Dénormaliser le tabac en déployant les espaces sans tabac », Audrey Gonneau a participé au comité de pilotage de la LNCC sur les espaces sans tabac, le mardi 16 avril. Parmi les sujets abordés, nous pouvons citer la parution, le 31 mai prochain (Journée mondiale sans tabac), d'un guide de recommandations sur les espaces sans tabac. Ce guide sera à destination des comités de la LCC et des acteurs locaux et présentera les étapes clés, les ressources et diverses recommandations pour la mise en place des EST. Cet outil s'inscrira dans un prochain projet global de la Ligue contre le cancer « Ma Ville se ligue », projet de promotion des environnements favorables à la santé (espaces sans tabac, rues scolaires, espaces ombragés etc.).

Journée de lancement du Plan Régional Santé Environnement 4 Pays de la Loire.

Maude Luherne a été invitée à participer au lancement du PRSE4 Pays de la Loire, le 14 avril dernier, sur le sujet des inégalités sociales et territoriales en santé. Cette intervention, qui a été précédée des interventions de Mme Virginie Raisson-Victor et de Mr. Jean-Luc Angot sur les sujets des changements climatiques et de l'approche « One health », a permis de revenir sur l'importance centrale d'articuler les actions de santé-environnement avec l'objectif de réduction des inégalités sociales de santé et de rappeler l'ensemble des dimensions de la santé (physique, mentale, sociale) à intégrer dans cette stratégie. Il a aussi été rappelé l'importance de conforter, de renforcer et de s'appuyer sur les dynamiques existantes portées par les acteurs du territoire (y compris par les municipalités et intercommunalités), pour assurer la concrétisation de cette stratégie. Le PRSE4 des Pays de la Loire est disponible, [en cliquant ici](#).



PREMIER PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR.

La Ville de Lyon a adopté son premier Plan de mobilité employeur (PDME), un des axes majeurs du **plan climat municipal 2023-2030** et de la **démarche Lyon 2030** lancée par la Ville, à la suite de l'adoption en janvier 2022 de l'objectif de neutralité climatique d'ici 2030 et à la sélection de Lyon dans le programme européen « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes ». À ce jour, les transports représentent environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) émis sur le territoire lyonnais. Les types de déplacements concernés par cette nouvelle stratégie de mobilité durable, sont les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels des 8 500 agents. Ce PDME vise alors à **améliorer la qualité de vie des agents** (réduction du coût des transports, nouvelle organisation du travail, amélioration de la santé grâce aux mobilités actives et à la réduction de la pollution de l'air...) et à **réduire les émissions de gaz à effet de serre** (GES) de la collectivité. Ce plan d'actions est constitué de **quatre axes thématiques regroupant 14 grandes actions** : Axe 1. Développer les équipements et services essentiels pour une mobilité plus durable ; Axe 2. Renforcer la dynamique interne sur la mobilité durable ; Axe 3. Adapter l'organisation de la collectivité pour favoriser la mobilité durable ; Axe 4. Agir pour lever les freins extérieurs au développement de la mobilité durable.

Pour accéder au guide de présentation, [cliquez ici](#).

DIX JOURS SANS ÉCRANS.

Cette année encore, la mairie de Bordeaux, en partenariat avec l'Éducation nationale, les centres d'animations et les associations de quartiers, a organisé du 02 au 11 avril, l'**opération « dix jours sans écran »**. Le défi qui a mobilisé près de 5 500 élèves de la métropole (répartis dans 40 écoles maternelles et élémentaires), avait pour objectif de **permettre aux jeunes de se rendre compte de la place des écrans dans leur quotidien**. Pour les aider, la municipalité a mis à disposition de chaque élève un carnet de bord contenant : une liste de sorties culturelles, sportives et de loisir ; des tarifs réduits ; des activités à faire à la maison, etc. La Ville de Bordeaux croit en la bonne vertu de cette opération : « *En 2023, 90% des parents interrogés ont constaté des impacts positifs* » ; « *En 2022, une enquête a montré que 40% des enfants ont mieux dormi, 85% ont passé plus de temps à jouer et à discuter en famille, 86% ont réduit leur temps d'écran* ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

LA VILLE DE QUIMPER S'ENGAGE POUR LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS.

Suite aux Assises locales de la sécurité d'octobre 2022 en présence du Docteur Prisse, président de la MILDECA, un plan « **Prévention des addictions** » quimpérois a vu le jour début 2024. Engagé pour une durée de trois ans renouvelable, ce plan d'actions est axé sur deux domaines d'interventions : d'une part, **l'accompagnement de la vie nocturne**, des événements festifs et l'action en direction des points de vente à emporter et des débits de boissons permanents et temporaires ; d'autre part, **la prévention des conduites à risque dès le plus jeune âge** dans le cadre périscolaire et scolaire, avec l'accord et la participation de l'Éducation nationale.

Dans ce cadre, la Ville s'est engagée à former les structures partenaires grâce à **des formations de sensibilisation** qui sont organisées sous forme de temps d'échange, de retours d'expérience sur les situations déjà vécues et de partage de bonnes pratiques ; ces sessions sont animées par Addictions France. Par ailleurs, un **guide « Fêtes et buvettes »** reprenant le contenu des sessions de sensibilisation sera diffusé, ainsi qu'une « **Charte d'engagement pour des rassemblements festifs réussis** ».

De plus, la collectivité est équipée d'une **mallette pédagogique** contenant des éthylotests et des supports de communication qu'elle met à disposition des structures. Une campagne de communication en direction des établissements et des organisateurs d'événements sera menée, notamment sur la consommation d'eau en alternance avec l'alcool. Ces actions seront conjuguées à d'autres mesures de prévention issues de la convention entre la Ville et la MILDECA, parmi lesquelles, on peut citer la mise en place d'un dispositif de prévention nocturne itinérant, des actions de sensibilisation et de répression en matière de sécurité routière, ou encore l'installation d'une commission extra-municipale sur les débits de boissons dotée d'une instance de médiation.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ « HOW TO DEVELOP AND SUSTAIN HEALTHY CITIES IN 20 STEPS ».

Les villes et intercommunalités sont au cœur de l'élaboration des politiques et des actions en faveur d'une meilleure santé, mais construire une ville saine et durable pour tous résulte d'un processus de transformation globale. Pour mieux appréhender le chemin à parcourir pour devenir une véritable Ville-Santé, l'OMS met à disposition de tous le guide « **How to develop and sustain healthy cities in 20 steps** » (mis à jour en 2022), ainsi qu'un **webinaire de présentation** de ce dernier. Cette formation virtuelle qui s'appuie sur le guide, est un condensé des connaissances et des expériences de villes pionnières et de coordinateurs expérimentés au sein du Réseau européen des Villes-Santé.

Que vous soyez déjà Ville-Santé ou que vous soyez dans l'optique de le devenir, **cette formation de deux heures, vous permettra de (re)découvrir les 20 étapes fondamentales en trois modules** : module 1. Premiers pas (focus sur les sept premières étapes pour la mise en œuvre d'une approche Ville-Santé) ; module 2. S'organiser (focus sur les étapes 7 à 14 pour définir l'organisation et les mécanismes administratifs nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l'approche Ville-Santé) ; module 3. Passer à l'action (focus sur les étapes 15 à 20 pour appréhender les stratégies clés nécessaires au développement de l'approche Ville-Santé). Le module est en anglais et en accès libre.

✿ « REPORT ON THE IMPACT OF THE COVID-19 PANDEMIC ON THE DAILY ROUTINE AND BEHAVIOURS OF SCHOOL-AGED CHILDREN ».

Un nouveau rapport de l'OMS/Europe confirme l'existence d'un **lien direct entre la pandémie de Covid-19 et l'augmentation des taux d'obésité chez les enfants de 7 à 9 ans**. Le rapport présente les résultats de recherches montrant que la pandémie a entraîné une augmentation du temps passé devant les écrans et une diminution de l'activité physique, coïncidant avec une hausse du nombre d'enfants en surpoids dans la même tranche d'âge : 36% des enfants ont passé plus de temps à regarder la télévision, à jouer à des jeux en ligne ou à utiliser les médias sociaux pendant les jours de la semaine ; 28% des enfants ont passé moins de temps à des activités de plein air en semaine. L'OMS/Europe a mené cette recherche avec le centre collaborateur de l'OMS pour la nutrition et l'obésité de l'enfant à l'Institut national de la santé Dr Ricardo Jorge à Lisbonne, sur 17 des 53 États membres de la Région et auprès de plus de 50 000 enfants.

WHO European Healthy Cities Network

How to develop and sustain healthy cities in 20 steps



Le guide « How to develop and sustain healthy cities in 20 steps » et le webinaire de présentation **seront disponibles en français à l'été**. Nous invitons toutes les Villes-Santé à se plonger au cœur de ces deux ressources, indispensables à la bonne compréhension de ce qu'est et de ce qui fait « une Ville-Santé ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

« J'espère que ce rapport tirera la sonnette d'alarme et nous incitera à prendre des mesures urgentes pour améliorer les habitudes en matière de nutrition et d'activité physique dans la Région, notamment en instaurant des environnements propices à des comportements sains », docteur Wickramasinghe, conseiller régional de l'OMS/Europe pour la nutrition, l'activité physique et l'obésité. L'OMS recommande alors d'**adopter une législation complète, multisectorielle et obligatoire qui protège les enfants à tout moment et en toutes circonstances** (ex. restrictions des campagnes marketing, imposition des taxes sur les produits nocifs pour la santé, mention claire des valeurs nutritionnelles sur les étiquettes de produits alimentaires, mise en place de programmes scolaires visant à améliorer les régimes alimentaires, promotion de l'activité physique, etc.).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2022 HBSC.

L'OMS/Europe dresse un tableau inquiétant de la consommation de substances psychoactives chez les adolescents d'Europe, d'Asie centrale et du Canada : plus de 50% des jeunes de 15 ans interrogés ont déjà consommé de l'alcool et près d'1 jeune sur 5 a récemment utilisé des cigarettes électroniques. **Les nouvelles données de l'enquête sur le comportement des enfants d'âge scolaire en matière de santé (HBSC – health behaviour in school aged children)** mettent également en évidence **une réduction de l'écart entre les sexes en matière de consommation de substances psychoactives**, soulignant la nécessité **d'adopter des stratégies de prévention ciblées**. Afin de réduire l'usage de l'alcool et des produits du tabac et à base de nicotine, et d'empêcher les jeunes de les consommer, **des mesures globales**, décrites dans divers traités internationaux et recommandations de l'OMS, **doivent être prises de toute urgence**. Il s'agit, entre autres, des options suivantes : majorer les droits d'accise ; limiter la disponibilité des produits du tabac et à base de nicotine et d'alcool, par exemple en réduisant les heures ou les lieux de vente, et en imposant un âge minimum pour l'achat de ces produits ; interdire tous les agents aromatisants, y compris le menthol et ses analogues synthétiques ; imposer une interdiction complète de la publicité, de la promotion et du parrainage dans les médias grand public ou les médias sociaux.



« L'OMS/Europe collabore avec les pays pour faire en sorte que tous les jeunes, partout, prennent le meilleur départ possible dans la vie. Cela signifie qu'il faut les protéger contre les produits toxiques et addictifs qui pourraient nuire à leur qualité de vie dans les années à venir », docteur Hans Henri P. Kluge, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. L'étude souligne **l'urgence de mettre en place des stratégies de prévention solides** pour protéger les adolescents de ces substances nocives. Il est essentiel de reconnaître que l'impact négatif de ces substances psychoactives dépasse le cadre des consommateurs, et touche la jeunesse en général.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

✿ JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC 2024.

La **journée mondiale sans tabac 2024, se tiendra le 31 mai prochain**. Cette année, le thème est la protection des jeunes contre l'ingérence de l'industrie du tabac. Dans le cadre de sa campagne de communication sur les médias sociaux, **l'OMS adopte une stratégie « pour et par les jeunes »**, permettant aux jeunes de dénoncer les tactiques trompeuses et les stratégies de manipulation de l'industrie du tabac, et de révéler au grand jour les répercussions réelles et dévastatrices de ce secteur sur la santé, la justice sociale et l'environnement.

L'industrie du tabac cherche à exercer son influence sur les jeunes et à s'immiscer dans leur vie, et dépense chaque année **près de 8 milliards de dollars en publicités de toutes sortes pour satisfaire ce dessein**. Aussi, elle cible les jeunes pour perpétuer ses profits et crée ainsi une nouvelle génération de personnes dépendantes. Dans toutes les Régions, il y a plus d'enfants que d'adultes qui fument des cigarettes électroniques et **on estime que 37 millions de jeunes âgés de 13 à 15 ans consomment du tabac dans le monde**.



Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

BILAN 2023 DE LA FEUILLE DE ROUTE SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE.

Le 26 avril, Frédéric Valletoux, ministre chargé de la Santé et de la Prévention, a réuni l'ensemble des acteurs engagés dans le déploiement de la feuille de route « Santé mentale et psychiatrie ». Lancé en juin 2018, cette feuille de route, comportant initialement 37 mesures, a été enrichie de **nouvelles mesures à l'issue des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie 2021**, et en compte désormais 50. L'année 2023 s'est traduite par de nombreuses avancées. Les mesures de promotion et de prévention mobilisent de plus en plus d'acteurs et de citoyens, comme en atteste le déploiement du secourisme en santé mentale, avec près de 114 038 secouristes formés depuis 2019. 17 centres du 3114 (numéro national de prévention du suicide) sont actuellement actifs et ont répondu l'an dernier à près de 268 000 appels. Ils bénéficient d'un financement de 24 millions d'euros par an. Le dispositif de prévention du suicide Vigilans, financé à hauteur de 11 millions d'euros, est quant à lui déployé dans l'ensemble des régions françaises, y compris les territoires d'outre mer. Par ailleurs, 243 006 patients ont bénéficié du dispositif MonSoutienPsy en 2023.

Comme l'a annoncé le Premier ministre, le dispositif évoluera prochainement avec une revalorisation du tarif des consultations, un rehaussement du nombre de séances et la suppression de la prescription initiale par les médecins. En complément de cette feuille de route, **l'engagement en faveur de la santé mentale se concrétisera dans les prochaines semaines par les Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant**, au mois de mai, puis par **le lancement d'un Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la santé mentale**, qui s'ouvrira en juin et se clôturera en juillet.

Pour accéder à la feuille de route, [cliquez ici](#).

LES RENCONTRES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE 2024.

Les Rencontres de Santé publique France se tiendront en format hybride **les 13 et 14 juin 2024 à Paris, au Beffroi de Montrouge**. Chaque année, durant 2 jours, près de 1 200 personnes se réunissent pour assister aux conférences plénières, sessions parallèles, ateliers, séminaires et partager différentes expériences en matière de veille sanitaire, d'actions de prévention et d'interventions en santé. Le programme est disponible en ligne et les inscriptions sont ouvertes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE DES ADOLESCENTS : PUBLICATION D'UNE ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DE COLLÉGIENS ET LYCÉENS EN FRANCE

Santé publique France a publié les résultats sur la santé mentale de **l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)**, menée par l'EHESP et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec l'Éducation nationale. Les données, recueillies en 2022 auprès de 9 337 élèves du secondaire, montrent des résultats contrastés. Si la grande majorité des élèves interrogés expriment une satisfaction vis-à-vis de leur vie actuelle et se perçoivent en bonne santé (86% des collégiens et 84% des lycéens), **seule la moitié présentent un bon niveau de bien-être mental** (59% des collégiens et 51% des lycéens). On observe également **un part non négligeable de jeunes présentant un risque de dépression et déclarant un sentiment de solitude** (21% des collégiens et 27% des lycéens), des plaintes psychologiques et/ou somatiques récurrentes – c'est-à-dire au moins 2 plaintes plus d'une fois par semaine durant les six derniers mois – (51% des collégiens et 58% des lycéens) ou des pensées suicidaires (24% des lycéens). L'étude montre que **les collégiens et les lycéens ont connu une nette dégradation de leur santé mentale entre 2018 et 2022**. Cette dégradation étant plus marquée chez les jeunes filles et creuse l'écart garçons-filles déjà observé auparavant.

Pour accéder aux résultats de l'étude, [cliquez ici](#).

CAMPAGNE DE DÉNORMALISATION DU TABAC.

La France compte toujours près de 15 millions de fumeurs quotidiens et occasionnels et la consommation de tabac est la première cause de mortalité évitable. Dans ce contexte, **Santé publique France rediffuse une campagne de dénormalisation du tabac** pour la troisième année consécutive afin de poursuivre les efforts engagés et renforcer le mouvement de dénormalisation pour toute la société. Cette prise de parole renouvelée et optimisée a débuté le 30 avril et se poursuivra jusqu'au 31 mai lors de la Journée mondiale sans tabac. L'objectif est à terme **d'augmenter la proportion de fumeurs dont les attitudes sont favorables à l'abstinence tabagique**, en rendant plus désirable une vie sans tabac. Le dispositif comprend une campagne TV et internet, une campagne d'affichage de proximité, ainsi que des bannières digitales, une animation des réseaux sociaux et une opération spéciale.

✿ SEMAINE DE LA SANTÉ SEXUELLE : DES RESSOURCES DISPONIBLES.

Pour la troisième édition de la Semaine de la santé sexuelle (du 03 au 09 juin), **Santé publique France rediffuse une campagne de prévention du 21 mai au 09 juin**, autour de quatre thèmes principaux : les grossesses non désirées, les IST, les violences sexuelles et les dysfonctions sexuelles. Cette campagne accompagne les actions de prévention organisées par les agences régionales de santé sur leur territoire. Cette semaine est une belle occasion pour **informer et sensibiliser la population aux enjeux de la santé sexuelle**. Comme chaque année, **de nombreux documents sont mis à disposition des collectivités** (à la commande et au téléchargement) : les affiches « gratuité », les documents santé sexuelle, les outils Mpox et les outils en ligne [QuestionSexualite.fr](https://www.questionsexualite.fr).

Pour commander l'un ou plusieurs de ces documents, saisissez le code campagne SEMSANTESEX2024, lors de la validation de votre panier. Une seule commande par campagne est autorisée. **Les commandes sont ouvertes jusqu'au 30 juin 2024**, dans la limite des stocks disponibles. Les documents sont par ailleurs disponibles en téléchargement sur le site de Santé publique France.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

✿ SEMAINE EUROPÉENNE DE LA VACCINATION.



À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination 2024, **Santé publique France a publié les couvertures vaccinales 2023** au niveau national et régional et les données d'adhésion vaccinale en population générale. L'édition 2023 du Baromètre Santé montre **une stabilisation de l'adhésion à la vaccination à un niveau élevé** : 84% des personnes interrogées en France hexagonale déclarent être favorables à la vaccination en général, avec une tendance à la hausse de la proportion de personnes très favorables à la vaccination par rapport à 2022. La SEV est l'occasion de **rappeler à tous que la vaccination est un moyen de prévention précieux** qui contribue, partout dans le monde, à protéger des personnes à tous les âges contre des maladies infectieuses potentiellement graves, voire mortelles.

✿ FROM SINGLE CHRONIC DISEASE TO MULTIMORBIDITY PREVENTION, SURVEILLANCE, AND PUBLIC HEALTH POLICY: NEED FOR MULTISECTORAL APPROACHES.

Santé publique France organise en collaboration avec l'European Public Health Association un **symposium international sur la multimorbidité et les maladies chroniques** (« De la maladie chronique isolée à la prévention, à la surveillance et aux politiques de santé publique de la multimorbidité : nécessité d'approches multisectorielles »), les 26 et 27 juin à Saint-Maurice.

Le symposium aura pour objectif d'**échanger sur les défis et les opportunités en matière de surveillance, de recherche, de prévention et de politiques publiques dans le domaine de la multimorbidité**. Les intervenants (chercheurs, praticiens, professionnels de santé publique et décideurs politiques) viendront de toute l'Europe, du Canada et de Singapour. L'inscription est gratuite mais obligatoire. **La date limite d'inscription est fixée au 19 mai** pour la participation en présentiel et au 16 juin pour la participation virtuelle. Le symposium se tiendra en anglais.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Selon l'OMS, 2 à 3 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple. Néanmoins, certains niveaux de couvertures vaccinales restent insuffisants, entraînant la recrudescence de maladies évitables telles que la rougeole, dont la circulation avait été interrompue en France depuis la pandémie de Covid-19. À l'aube de l'accueil en France de millions de visiteurs étrangers à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024, il est particulièrement nécessaire de **renforcer le rattrapage vaccinal de tous les enfants, adolescents et jeunes adultes nés après 1980** qui n'auraient pas reçu un schéma vaccinal complet à deux doses, protection requise pour éviter la propagation de cette maladie infectieuse très contagieuse.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au calendrier vaccinal 2024, [cliquez ici](#).

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **La SFSE et le conseil scientifique du congrès « 2024 – Eaux, ville et santé : constats, enjeux et solutions » souhaitent mobiliser sur ce thème tous les secteurs, disciplines et communautés d’acteurs, de l’international au local, pour présenter et échanger des résultats scientifiques, des retours d’expériences, des programmes d’actions ou politiques (publiques ou expérimentales).** Le thème choisi pour le congrès, qui se tiendra du 20 au 22 novembre à Paris, se focalisera sur l’eau en milieu urbain. **Date limite de soumission : 29 mai.**

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Ouvert jusqu’au 03 juin, l’appel à projets « Marche du quotidien » vise à soutenir les territoires qui ont l’ambition de replacer le piéton au cœur des politiques publiques de mobilité et d’aménagement du territoire.** L’Ademe apportera une aide financière, dans la limite de 89 000€, par porteur de projet, à hauteur de 50% du montant total des dépenses éligibles dans les territoires métropolitains et 70% en zone non-interconnectée. La durée maximale du projet du candidat devra être inférieure ou égale à 36 mois.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **L’Association nationale des conseils d’enfants et de jeunes (Anacej), Caféoïde, Rue de l’avenir et Vivacités Île-de-France ont lancé les appels régionaux « Rues aux enfants, rues pour tous », pour des initiatives à réaliser en 2024 ou 2025.** Les porteurs de projet devront constituer un dossier téléchargeable sur les pages régionales du site « rues aux enfants » et le déposer le 15 juin ou le 15 décembre. En 2023, 60 projets ont été accompagnés ou suivis et, en 2024, ce sont déjà 50 initiatives qui auront lieu soit dans le cadre des appels de 2023, soit à la suite de la décision de renouveler des rues aux enfants ayant déjà été réalisées l’année précédente.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Dans le cadre de la campagne « Ville apaisée quartiers à vivre » promue par le CVTCM et Rue de l’avenir, un appel à projets est ouvert pour soutenir les collectivités qui mettent en place les 10 engagements du Manifeste de la campagne et accompagner leurs initiatives en matière d’appropriation citoyenne, de concertation, d’animation et de communication.**

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Le ministère de la Transition écologique et l’Ademe ont lancé un second appel à projets AVELO 3, ouvert jusqu’au 18 juillet.** Financé via le dispositif des certificats d’économies d’énergie, cet AAP, qui représente la dernière opportunité pour les collectivités de bénéficier d’un soutien financier et technique par un programme AVELO, vise à accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Un webinaire de lancement aura lieu le 14 mai, de 14h à 15h, pour en connaître les modalités de candidature.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Dans la continuité de l’appel à communication lancé à l’occasion du congrès SFSP 2023, la revue Santé publique ouvre un appel à articles permettant de revenir sur les liens entre santé et territoire(s), en mettant plus particulièrement l’accent sur les dispositifs et les dynamiques de territorialisation à l’œuvre.** Les articles seront diffusés dans le cadre d’un numéro thématique ou d’un hors-série, entièrement en accès libre sur internet, courant printemps 2025. Les soumissions doivent être déposées le 22 août au plus tard.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **Signature d’une convention de partenariat pour renforcer la promotion de l’activité physique et sportive et ses bienfaits sur la santé.** Le 10 avril, Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, Frédéric Valletoux, ministre délégué à la Santé et à la Prévention et Thomas Fatôme, directeur général de l’Assurance Maladie, ont signé une convention de partenariat pour favoriser l’implication du réseau de l’Assurance Maladie à promouvoir l’activité physique et sportive.

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Lukas Aubin, directeur de recherche à l’IRIS, a publié l’ouvrage « Sport power » où il propose d’analyser les politiques sportives françaises et d’éclairer leurs stratégies, en mettant en avant les enjeux de ces engagements sur le plan national.**

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#).

- **Du 28 au 31 octobre, se tiendra au Palais des Congrès de Paris, la conférence du congrès d'ISPAH, accueilli par la SFSP.** Ce dernier a pour but d'inciter chercheurs, praticiens et décideurs à explorer les moyens novateurs de lutter contre les inégalités de pratique d'activité physique. Il tend également à favoriser l'interconnaissance des acteurs et de leurs rôles aux échelles mondiale, nationale et locale.
- **Le Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse a publié « Bâtir l'école », un guide de conception et d'aménagement des bâtiments scolaires, propices à l'apprentissage et à l'enseignement.** Ce cahier pratique passe en revue les différents lieux et temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, au-delà des programmes d'éducation physique et sportive (EPS), par le prisme du mouvement des élèves.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

- **L'INJEP a réalisé en 2020, avec la Direction des sports, une grande enquête statistique sur les activités physiques et sportives en France.** Faisant suite aux deux enquêtes menées en 2000 et 2010, l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives est la seule source permettant de réaliser une description précise et harmonisée du profil des pratiquants pour les activités les plus fréquentes. Après un panorama général, l'ouvrage « Les pratiques physiques et sportives en France » publié fin mars, dresse un portrait à la pratique et des pratiquants par grands univers ou regroupements sportifs.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le ministère chargé des Sports via son Pôle Ressources National Sport-Santé Bien-Être et le ministère chargé de la Santé organisent la 4e édition des Journées Nationales Maisons Sport-Santé (MSS), les 06 et 07 juin à Vichy.** Cette année, les journées seront organisées en deux parties : des ateliers réservés aux 492 MSS habilitées et aux services en région (DRAJES-ARS) et un salon des MSS ouvert à tous les acteurs du réseau (mouvement Sportif, collectivités territoriales, institutionnels, acteurs et experts du sport-santé).

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le numéro Épitomé du mois d'avril est paru et fait un focus sur « l'activité physique et la sédentarité ».**

Pour accéder au numéro, [cliquez ici](#).

- **Le Hub des Territoires et l'ANDES organise un temps de « Regards croisés », le mardi 11 juin de 16h30 à 18h30 sur la thématique « Dessinons le territoire sportif de demain ».** Ils vous invitent à projeter l'image du territoire sportif, souhaitable et désirable pour demain, et à explorer les moyens pour le concrétiser. Cette rencontre sera l'occasion de découvrir des initiatives et actions concrètes menées sur le terrain, au cœur des territoires, et qui font déjà bouger les lignes.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ADDICTIONS.

- **Le RESPADD (Réseau de Prévention des Addictions) a publié un nouveau livret, à destination des usagers, intitulé « Alcool : connaître ses limites. Guide pratique d'évaluation de sa consommation d'alcool ».** Initialement créé et diffusé par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), le RESPADD en a obtenu les droits pour proposer une version adaptée à sa diffusion en France. Ce guide s'adresse aux personnes qui souhaitent réfléchir à leur consommation d'alcool et à s'informer sur ce sujet. Il propose des conseils et des outils pour réduire leur consommation et les risques pour leur santé. Il s'agit d'une ressource de réflexion et d'auto-évaluation, et non d'un outil de détection, de diagnostic ou de traitement des troubles liés à l'usage d'alcool.

Pour accéder au guide, [cliquez ici](#).

- **Le Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire (BEH) de Santé publique France parle de prévention des risques liés à l'alcool.** Dans ce nouveau numéro, Santé publique France rappelle son engagement dans la prévention alcool et publie un article sur l'efficacité d'une campagne médiatique sur les connaissances et la consommation d'alcool. Enfin, un article traite de l'impact du dépassement des repères de consommation d'alcool à moindre risque sur l'hypertension artérielle en France métropolitaine, 2014-2016.

Pour accéder au BEH, [cliquez ici](#).

ALIMENTATION.

- **Dans le cadre de la mission de suivi des avis du Conseil national de l'alimentation (CNA), l'avis 84 sur l'éducation à l'alimentation a fait l'objet, 5 ans après sa publication en 2019, d'un suivi de ses 9 recommandations clés mené par un GT interne au CNA.** L'ensemble du document a été adopté par le CNA plénier en scrutin public le 07 février.

Pour accéder à l'avis, [cliquez ici](#).

- Une synthèse parue dans le **British Medical Journal** a identifié des associations directes entre l'exposition aux aliments ultra-transformés (AUT) et de nombreux paramètres de santé allant de la mortalité aux cancers, aux effets sur la santé mentale, respiratoire, cardiovasculaire, gastro-intestinale et métabolique. Portant sur près de 10 millions d'individus, cette étude confirme qu'une plus grande exposition aux AUT est associée à un risque élevé d'effets néfastes sur la santé, notamment sur le plan cardio métabolique, sur le plan des troubles mentaux courants et sur la mortalité.

Pour accéder à l'article (en anglais), [cliquez ici](#).

- Dans le cadre des travaux du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa), un guide pratique intitulé « **Composer une aide alimentaire équilibrée** », a été publié. Le référentiel est construit sur la base des dernières recommandations nutritionnelles dont celles du Programme national nutrition santé. Le référentiel est présenté sous la forme d'un « camembert » qui indique l'idéal de la répartition des différents groupes alimentaires afin de faciliter la constitution de dons équilibrés. Le guide propose ainsi une traduction opérationnelle des travaux conduits pour appuyer les acteurs dans la constitution d'une aide alimentaire équilibrée.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

CADRE DE VIE.

- L'ANCT a publié les résultats de la Fabrique Prospective « **La nature dans les quartiers prioritaires : quels leviers pour la transition écologique, l'emploi, le lien social et la cohésion territoriale ?** ». Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par l'ANCT et l'OFB, a accompagné les élus et les acteurs locaux de quatre intercommunalités : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Grenoble Alpes Métropole, Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, et Tours Métropole Val de Loire.

Pour accéder aux résultats, [cliquez ici](#).

CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

- La Cour des Comptes a publié son rapport public annuel portant sur le bilan de l'action publique face au changement climatique. Le Comité 21 propose une note d'analyse de ce rapport public.

Pour accéder à la note, [cliquez ici](#).

- À l'avenir, les élus locaux pourront solliciter un guichet unique pour les aider à adapter leur territoire au changement climatique. En passant par le préfet de département, ès-qualité de délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ils bénéficieront de l'intercession d'une « mission adaptation » qui facilitera le recours à l'expertise de l'Ademe, de l'ANCT, du Cerema, de Météo France, de l'Office française de la biodiversité et des agences de l'eau.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Météo France a présenté « **Climadiag Commune** », un nouvel outil mis à la disposition des communes afin de les aider à adapter leur territoire au changement climatique. L'outil s'appuie sur la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique mise en place par le ministère de la transition écologique : +2°C d'ici 2030, +2,7°C d'ici 2050 et +4°C d'ici 2100. Accessible gratuitement sur le site de Météo France, l'outil s'articule autour de plusieurs grands indicateurs, pour lesquels on retrouve à chaque fois, et pour chaque échéance, la valeur historique de référence et trois prévisions, basse, médiane et haute : les indicateurs climat, les indicateurs risques naturels, les indicateurs santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- Afin d'éclairer les questions climatiques au niveau européen et leur articulation avec le niveau français, le Haut conseil pour le climat a publié un extrait synthétique et illustré des constats et analyses issus de ses travaux (Rapport annuel 2023 « Acter l'urgence, engager les moyens », avis sur la COP28 « Le bilan mondial et ses implications pour la politique climatique de la France », avis sur « La stratégie française de capture, stockage et utilisation du CO2 », et rapport « Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste »).

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

- La Commission européenne a publié le 9e rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale. Ce dernier montre que la politique de cohésion continue de réduire les écarts dans les régions et les États membres de l'UE, mais plaide pour une politique de cohésion davantage adaptée aux besoins spécifiques des territoires, notamment en impliquant plus fortement les acteurs locaux. Il souligne aussi que le changement climatique exacerbe les inégalités régionales, en affectant plus lourdement les régions côtières, méditerranéennes et du Sud-Est de l'UE.

Pour accéder au rapport (en anglais), [cliquez ici](#).

ÉGALITÉS FEMMES-HOMMES.

- **Le Parlement européen a approuvé les toutes premières règles européennes de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.** La directive prévoit le renforcement des lois contre la cyberviolence, un meilleur soutien aux victimes et l'adoption de mesures pour prévenir le viol. Elle interdit les mutilations génitales féminines et le mariage forcé et définit des lignes directrices particulières pour les infractions commises en ligne, comme la divulgation d'informations privées et le cyberflashing (l'envoi non sollicité de photographies de parties génitales). En réponse à une demande insistante du Parlement, la Commission produira un rapport tous les cinq ans sur la nécessité ou non de mettre les règles à jour.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

ENFANCE, JEUNESSE.

- **Sarah El Haïry, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles, François Sauvadet, président de Départements de France, Florence Dabin, présidente du groupement d'intérêt public France Enfance Protégée et du conseil départemental du Maine-et-Loire ont décidé de lancer des groupes de travail techniques sur la prévention et la protection de l'enfance.** Sept groupes de travail composés et animés de manière paritaire par des membres de l'administration de l'État et des collectivités territoriales, vont être mis en place avec pour objectif de dégager des orientations et recommandations sur la base d'un diagnostic étayé et des expériences réussies sur les territoires. Un premier point d'étape sera effectué d'ici l'été, afin de tirer les premiers enseignements de ces groupes de travail.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **En mai dernier, le CNRS a organisé un colloque intitulé « Éducation et inégalités ».** A été abordé les approches interdisciplinaires des inégalités éducatives, visant à répondre à ce défi sociétal majeur en promouvant une recherche scientifique de haut niveau.

Pour accéder à la synthèse du colloque, [cliquez ici](#).

- **Gabriel Attal a lancé, jeudi 18 avril, à la demande du chef de l'État, une concertation de huit semaines sur la violence des jeunes, suite à une série d'affaires marquantes.** Le président souhaite impliquer les « maires, associations, parents, professeurs » et selon lui « le surgissement de l'ultraviolence dans le quotidien, chez des citoyens de plus en plus jeunes, exige un travail de temps long et qui engage tous acteurs. C'est seulement ainsi que nous pourrons mettre fin au processus de décivilisation que j'ai dénoncé ».

- **À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, L'école des parents se saisit de la thématique du sport, à travers un numéro hors-série qui lui est consacré.** Une ressource riche du témoignage de nombreux experts tels que le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport, membre du conseil scientifique de l'Onaps.

Pour accéder au hors-série, [cliquez ici](#).

- **Alors que l'OMS préconise une couverture vaccinale à 90% contre les HPV, elle n'est, en France, que de 41,5% pour les filles âgées de 16 ans et de 8,5% pour les garçons en 2022.** Contrairement à d'autres pays tels que la Suède ou l'Australie, la couverture vaccinale en France reste insuffisante. La Ligue contre le cancer s'inscrit dans le cadre de son engagement continu pour la prévention et la lutte contre les cancers, à travers trois temps forts de mobilisation dans l'année : 1. À l'occasion de la semaine européenne de la vaccination du 22 au 28 avril, une campagne de prévention dans l'objectif de mobiliser le grand public et avant tout les parents d'enfants et d'adolescents à la vaccination comme étant le moyen de prévenir des cancers HPV ; 2. À l'occasion de l'événement Juin vert, un temps de sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus, l'un des cancers les plus courants associés au HPV ; 3. À la veille de la rentrée des classes de septembre, un soutien à la campagne de vaccination qui cible les élèves de 5e.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Près de 200 personnes ont participé au colloque organisé conjointement par l'ANCT et l'INJEP le 17 avril dernier, sur un sujet au cœur de la démarche des Cités Éducatives : l'évaluation.** Le rapport d'évaluation nationale des Cités éducatives de l'INJEP, présenté lors du colloque, souligne les progrès réalisés et les enjeux à approfondir. Cette journée a permis des échanges riches sur la continuité éducative, la parentalité et l'insertion professionnelle, favorisant la réflexion collective pour une réussite éducative et l'égalité des chances dans les quartiers prioritaires de la ville.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le 23 avril, la Commission européenne a adopté une nouvelle recommandation sur le développement et le renforcement des systèmes de protection de l'enfance.** Cette dernière s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'UE dans la stratégie européenne relative aux droits de l'enfant et ambitionne de parvenir à une culture de tolérance zéro à l'égard de la violence faite aux enfants.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Intercommunalités de France et l'Anacej viennent de rendre publics les résultats d'une enquête sur la façon dont les intercommunalités appréhendent les politiques de jeunesse.** Ressortent de cette enquête menée auprès de huit intercommunalités, trois grands enseignements pour aller vers une démarche intégrée des politiques jeunesse : 1. Prendre le temps du diagnostic et créer les bases d'un langage commun entre les différents acteurs ; 2. Investir une ingénierie dédiée ; 3. Animer des dynamiques partenariales entre différents acteurs, représentations et échelles territoriales.

Pour accéder à l'enquête, [cliquez ici](#).

- **Le 23 avril, Christèle Gras Le Guen et Adrien Taquet, coprésidents du comité d'orientation des assises de la pédiatrie, ont remis leur rapport « Investir dans la santé des enfants d'aujourd'hui et de demain : une urgence nationale », au ministre délégué en charge de la santé, Frédéric Valletoux.** Le rapport est le fruit d'une grande concertation qui s'est traduite par l'organisation de 23 tables rondes, 121 auditions, et la remontée de 2 000 contributions écrites émanant d'organisations professionnelles, syndicales, associatives, ainsi que de professionnels de santé ou de patients individuellement. présente près de 400 mesures autour de 8 grandes ambitions concernant la santé des 0-18 ans au sens global du terme et devrait servir de cadre aux Assises de la pédiatrie et la santé de l'enfant qui se tiendront à Paris, le 24 mai prochain au matin.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

- **Missionnée par le Emmanuel Macron, la commission d'experts a rendu le 30 avril son rapport sur les écrans dans l'enfance.** Intitulé « À la recherche du temps perdu », il donne des repères stricts pour lutter contre l'hyperconnexion subie des plus jeunes. Le rapport propose d'interdire les écrans aux moins de 3 ans et de les limiter fortement au moins de 6 ans, et si possible dans le cadre familial. Du côté des adolescents, le rapport suggère d'attendre 11 ans pour un téléphone portable sans internet. Dès 13 ans, les smartphones seraient acceptés mais sans accès aux réseaux sociaux. Il seraient quant à eux accessibles à partir de 15 ans, sous la vigilance des parents.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE.

- **La 35e lettre de l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine vient de paraître.**

Pour accéder à la lettre, [cliquez ici](#).

- **Le plan national de lutte contre le Frelon à pattes jaunes – anciennement Frelon asiatique – a été présenté le 26 février 2024 au Salon International de l'Agriculture auprès des représentants du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et du Ministère de la Transition Écologique et la Cohésion des Territoires.** Les têtes de réseau des organismes à vocation sanitaires FREDON France et GDS France ont eu le plaisir de partager les détails de ce plan, axé sur la protection des ruchers, de la biodiversité et de la santé humaine. L'objectif commun des deux réseaux est de déployer cette stratégie dès cette année sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le 11 avril, le Sénat a approuvé à l'unanimité la proposition de loi visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole.** Le texte contribue à définir un cadre législatif de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, à travers l'élaboration d'un plan national, doté de financements dédiés, élaboré en concertation avec les collectivités et les acteurs socio-économiques, et décliné en plans départementaux adaptés à chaque territoire, afin d'impulser des réponses locales cohérentes et coordonnées aux objectifs définis au niveau national. La proposition de loi doit à présent être examinée par l'Assemblée nationale.
- **La 2e journée des chenilles processionnaires aura lieu le 18 mai 2024.** Cette journée a pour but d'informer le plus grand nombre sur qui sont réellement les processionnaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

MOBILITÉS.

- **La Fabrique des Mobilités a organisé deux webinaires sur deux sujets connexes, la marche et le trottoir.** Ces deux webinaires s'inscrivent dans un premier cycle de travail exploratoire effectué par l'équipe de la Fabmob dans le cadre de son partenariat avec l'Ademe sur la thématique « Marche et espaces publics ».

Pour (re)voir le webinaire « Numérique et trottoirs », [cliquez ici](#). Pour (re)voir le webinaire « Quels outils numériques pour favoriser la marche », [cliquez ici](#).

- **Le 14 mars dernier, le Cerema consacrait son 50e Rendez-vous Mobilités à la thématique de la cohabitation des piétons et des cyclistes sur l'espace public.** Le replay de la conférence en ligne organisée en partenariat avec le Club des villes et territoires cyclables et marchables et l'Académie des Mobilités Actives, qui a rassemblé plus de 1 000 participants, est en ligne.

Pour accéder au replay, [cliquez ici](#).

- **La Déclaration européenne pour le vélo a officiellement été adoptée.** Elle servira de boussole stratégiques pour les politiques existantes et à venir. Avec huit principes clés et 36 engagements, ce document reconnaît la myriade d'avantages du vélo et souligne l'importance pour la société et l'économie européenne.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le Secours catholique a publié le 25 avril, en partenariat avec d'autres associations, un rapport montrant les difficultés croissantes rencontrées par une partie des habitants des territoires ruraux pour accéder aux besoins essentiels, faute de solutions de mobilité.** Le document montre qu'avec la hausse des prix des carburants, les transports peuvent devenir source de précarité. Il avance une dizaine de propositions à mettre en œuvre au niveau national ou local pour garantir à chacun le droit de se déplacer.

Pour accéder au rapport, [cliquez ici](#).

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, PFAS ET RISQUE CHIMIQUE.

- **Le document de capitalisation du colloque du RES « Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens : Quels enjeux sanitaires ? Quels leviers pour les collectivités locales en France ? », qui s'est tenu le 22 novembre 2023, est en ligne.** Ce colloque a été co-organisé par le Cnft et la Ville et Eurométropole de Strasbourg, le RfVS en a été partenaire.

Pour accéder au document, [cliquez ici](#).

- **Le jeudi 04 avril, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, une proposition de loi des députés écologistes destinés à limiter la diffusion « des polluants éternels ».** Cette proposition de loi a été adoptée à l'unanimité, avec 186 voix pour et aucune contre, mais 27 abstentions. Le texte doit désormais être étudié au Sénat. L'article principal du texte prévoit d'interdire, à partir du 1^{er} janvier 2026, la fabrication, l'importation et la vente de tout produit cosmétique, produit de soin ou produit textile d'habillement contenant des PFAS, à l'exception des vêtements de protection pour les professionnels de la sécurité et de la sécurité civile. Les ustensiles de cuisine, comme les poêles antiadhésives ont en revanche été exclus de cette loi.
- **Les ministères chargés de la Santé et de la Transition écologique organisent une journée d'échange sur le bilan des actions de la deuxième stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE 2) et sur les perspectives à y donner, le mercredi 12 juin 2024.** Cet événement aura lieu en présentiel à la Maison de la RATP à

Paris. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 03 mai inclus (inscription gratuite mais obligatoire). Un email de confirmation sera envoyé, au plus tard, le 14 mai.

Pour accéder au programme, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

- **Un Plan d'actions interministériel sur les PFAS a été élaboré.** Il s'organise autour de cinq axes d'actions : 1. Développer des méthodes de mesure des émissions, des contaminations de l'environnement et de l'imprégnation des humains et des autres organismes vivants ; 2. Disposer de scénarios robustes d'évaluation d'exposition des organismes (humains et autres organismes vivants) prenant en compte les multiples voies (ingestion, inhalation, contact cutané) et sources d'exposition aux polluants ubiquitaires que sont les PFAS ; 3. Renforcer les dispositifs de surveillance des émissions ; 4. Réduire les risques liés à l'exposition aux PFAS ; innover en associant les acteurs économiques et soutenir la recherche ; 5. Améliorer l'information auprès de la population, pour mieux agir.

Pour accéder au plan d'actions, [cliquez ici](#).

- **Le 13 juin à la Maison de la RATP à Paris, l'Anses et l'ANR organise la deuxième rencontre scientifique consacrée aux perturbateurs endocriniens (PE).** Après une première rencontre en 2019, cette nouvelle édition permettra de présenter les avancées scientifiques relatives à l'étendue des effets des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine, notamment leur association avec les troubles de la reproduction et de la fertilité, les dysfonctionnements hormonaux. Les impacts de ces substances sur les écosystèmes, leur impact sur la biodiversité, la reproduction des espèces et la santé des écosystèmes aquatiques et terrestres seront également abordés. L'inscription à cette journée est gratuite mais obligatoire.

Pour accéder au programme, [cliquez ici](#).

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

- **Les 04, 05 et 06 juin prochain se tiendra le 3^e congrès international sur les PFAS « Gestion des Risques Environnementaux et Sanitaires ».** Les stratégies de gestion de l'environnement et de la santé publique pour le contexte et les besoins juridiques internationaux, les investigations des sites et chimie environnementale, les évaluations des risques environnementaux et sanitaires, la toxicologie et l'épidémiologie, les plans de gestion de réhabilitation et les objectifs de dépollution, les technologies des traitements de l'eau, du sol et de l'air et la Recherche et Développement seront présentés et discutés.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.

- **Initié par le Centre Eugène Marquis et soutenu par l'ARS Bretagne, CEMonbus est un dispositif mobile de prévention et de promotion de la santé qui intervient auprès des habitants du territoire breton.** L'objectif est de sensibiliser le grand public à l'importance de la prévention et aux outils qui sont à sa disposition : identification des facteurs de risques et des comportements favorables à la santé, activité physique, dépistage précoce, etc. À bord de CEMonbus, se trouve des professionnelles de prévention en santé du Centre Eugène Marquis (infirmière, diététicienne, accompagnatrice médico-sociale, chargée de projet en prévention), spécialement formées pour offrir des conseils personnalisés en prévention santé. Les actions, gratuites et anonymes, seront ciblées et adaptées au public rencontré : échanges conviviaux autour d'un café rencontre avec les habitants du territoire pour aborder les questions de santé et encourager des modes de vie sains ; entretien individuel avec une professionnelle de santé pour réaliser un bilan de prévention personnalisé sur différents enjeux (alimentation, activité physique, consommation de tabac, etc.) à partir d'une application numérique innovante sur tablette, conçu par une équipe de recherche rennaise du laboratoire NUMECAN (Nutrition Métabolisme et CANcers), pour identifier avec les personnes des leviers de motivation pour prendre soin de soi ; temps d'accompagnement individuel avec une accompagnatrice médico-sociale concernant les droits en santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

QUALITÉ DE L'AIR.

- **L'Anses et le CSTB lanceront l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs (OQEI), le 16 mai à Paris.** Ce nouvel observatoire s'intéressera à la qualité de l'air et aux poussières intérieures, au bruit, à la lumière naturelle et artificielle, aux champs électromagnétiques et au confort thermique.
- **Le Parlement européen a adopté l'accord politique provisoire avec les pays de l'UE sur de nouvelles mesures visant à améliorer la qualité de l'air, pour protéger la santé humaine, les écosystèmes naturels et la biodiversité.** Cette nouvelle loi vise à réduire la pollution de l'air pour créer un environnement propre et sain pour les citoyens, avec pour horizon l'objectif de l'UE « zéro pollution de l'air » d'ici 2050. Les nouvelles règles fixent des limites et des valeurs cibles plus strictes à l'horizon 2030 pour les polluants ayant des conséquences graves sur la santé humaine, notamment les particules fines (PM_{2,5}, PM₁₀), le NO₂ (dioxyde d'azote) et le SO₂ (dioxyde de soufre). Les États membres peuvent demander un report

de l'échéance de 2030 à dix ans supplémentaires au maximum, si des conditions spécifiques sont remplies. En cas de violation des règles nationales, les personnes affectées par la pollution de l'air pourront tenter une action en justice et les citoyens auront droit à une indemnisation si leur santé a été dégradée.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ ENVIRONNEMENT.

- **Le CNFPT diffusera un MOOC sur la médecine et la santé environnementale, du 03 juin au 20 juillet prochain.** Le MOOC visera à donner les bases d'une approche de santé globale et planétaire afin que les professionnels et citoyens puissent développer leur pouvoir d'agir individuel et collectif pour prévenir certaines maladies et/ou mieux les comprendre. Ce MOOC est destiné aux professionnels de santé, directeurs santé publique, coordonnateurs de CLS, professionnels des laboratoires, professionnels engagés dans des démarches de transition écologique, DGS, toute personne intéressée à comprendre les liens entre santé et environnement. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 juin.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le Frêne (Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement) et Fédération Promotion Santé organisent un séminaire national « Éducation et Promotion en Santé environnement » qui se déroulera les 24 et 25 juin à Lyon.** Ce séminaire sera l'occasion de favoriser l'interconnaissance, la réflexion et la contribution à des pistes d'actions autour d'une dynamique nationale sur ce sujet, portée par des acteurs nationaux et régionaux du domaine de la promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement.

Pour plus d'informations et vous inscrire, [cliquez ici](#).

SANTÉ MENTALE.

- **Le collectif national des SISM organise un nouveau webinaire pour vous aider à animer un collectif SISM, le mardi 25 juin de 14h à 15h30.** Ce temps d'échange permettra de discuter des avantages à se regrouper pour proposer des événements SISM, et également des manières de susciter de l'engagement au sein d'un collectif SISM. Le webinaire est gratuit et sans inscription préalable. Le replay sera disponible sur la chaîne Youtube de Psycom.

Pour vous connecter au webinaire, [cliquez ici](#).

- **Le bilan des SISM 2023 est en ligne.** Plus de 1 530 actions ont été recensées partout en France métropolitaine et dans les outre-mer sur la thématique « À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit ». Dans ce bilan détaillé, vous pourrez retrouver les éléments-clés de cette édition, comme : la répartition géographique des événements, des retours d'expérience sur des événements riches, des exemples d'outils de communication, etc.

Pour accéder au bilan, [cliquez ici](#).

- **La 36e édition des SISM aura lieu du 06 au 19 octobre 2025, autour de la thématique « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Mathieu Maucourt, délégué interministériel à la jeunesse, a annoncé le lancement de la nouvelle formule de « Mon soutien psy » au mois de juin.** Les patients auraient accès à 12 séances chez le psychologue gratuites, rémunérées 50 euros pour les professionnels et sans avoir à passer par le médecin généraliste. Jusqu'à présent, ce dispositif – lancé pendant le Covid – comptait seulement huit séances, rémunérées 30 euros pour les psychologues, et il fallait d'abord passer par un médecin généraliste. Avec ce nouveau dispositif, le gouvernement espère ainsi tripler le nombre de psychologues participants. « Mon soutien psy » s'adresse à toute personne à partir de 3 ans.

- **L'Institut national du cancer a publié le 3e rapport au président de la République sur les avancées de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.** Sur les trois premières années de son déploiement, plus de 175 actions ont été lancées sur l'ensemble des champs de la cancérologie (prévention et dépistage, recherche, soins et qualité de vie) et sous les 4 axes thématiques : 1. Améliorer la prévention ; 2. Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ; 3. Lutter contre les cancers de mauvais pronostic ; 4. S'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **Le congrès national de santé publique 2025 organisé par la SFSP aura lieu du 05 au 07 novembre à Lille.** Cette édition sera co-organisée par le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS). La thématique est en cours de définition.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **À l'occasion des longs week-ends du mois de mai, l'Institut national du cancer souhaite rappeler les risques liés à l'exposition aux UV dès l'enfance et insister sur les gestes de protections qui permettent de réduire le risque de développer la maladie à l'âge adulte, au travers de sa campagne de communication « L'ombre c'est l'endroit le plus cool du printemps ».**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

SANTÉ SEXUELLE.

- **Sexpairs, c'est la communauté en ligne des 15-24 ans pour se soutenir, échanger et trouver des informations sur la sexualité, les relations, l'amour et tout ce qui est en lien avec la santé sexuelle.** Sexpairs est un projet de recherche participative qui a pour but de mettre en place une communauté en ligne de promotion de la santé sexuelle des jeunes. L'objectif est d'étudier la communauté pour savoir si elle soutient la vie affective et sexuelle de tous.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

- **La SFLS (Société Française de Lutte contre le Sida), la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française) et Santé publique France organisent les Journées Thématiques Santé Sexuelle 2024, les 28 et 29 mai à Paris.** Les journées seront accueillies au Campus des Cordeliers à Paris et porteront sur IST, PrEP et vaccination.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ.

- **Une nouvelle loi, publiée le 30 mars au Journal officiel, vise à redonner des marges financières aux élus locaux, dans le cadre de leurs projets de rénovation énergétique de bâtiments scolaires.** Ce texte bref permet au préfet de département d'autoriser un taux de participation minimale du maître d'ouvrage de 10%, au lieu des 20% actuels, du montant total des financements apportés par des personnes publiques pour les projets d'investissement ayant pour objet la rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).